



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
8 avril 2009
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2009

26 mai-5 juin 2009, New York

Point 14 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

**Prolongations des programmes de pays
dans la région de l'Asie et du Pacifique**

Note de la Directrice exécutive

Résumé

La présente note donne des renseignements sur : a) la prolongation d'un an du programme de pays pour la République populaire démocratique de Corée; b) la prolongation d'un an du programme de pays pour l'Iran (République islamique d'); et c) la prolongation de deux ans du programme de pays pour les Philippines.

Conformément aux procédures établies, la Directrice exécutive approuve la première prolongation d'un an des programmes de pays, les demandes pour une deuxième prolongation, ou pour une prolongation de deux ans, devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note des prolongations d'un an des programmes de pays pour la République populaire démocratique de Corée et de l'Iran (République islamique d'), telles qu'elles sont présentées dans le tableau 1, et approuver la prolongation de deux ans du programme de pays pour les Philippines, telle qu'elle est présentée dans le tableau 2.



Tableau 1
Prolongations des programmes de pays du FNUAP approuvées par la Directrice exécutive

| Pays | Période sur laquelle portait le programme à l'origine | Période de la prolongation proposée | Motifs et explications | | |
|--|---|-------------------------------------|--|---|--|
| | | | Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies | Évolution politique du pays | Mise en œuvre et/ou questions diverses |
| République populaire démocratique de Corée | 2008-2009 | 2010 | L'équipe de pays des Nations Unies en République populaire démocratique de Corée a demandé la prolongation d'un an, jusqu'en 2010, du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2007-2009), ce qu'a accepté le FNUAP et qui permettra d'entamer la programmation conjointe qui prévoit notamment l'analyse commune de la situation et l'élaboration du nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Des données statistiques actualisées seront disponibles en 2009, date à laquelle les résultats du recensement national de la population de 2008 devraient être publiés. | Les organismes des Nations Unies à l'œuvre en République populaire démocratique de Corée ont récemment pu obtenir l'accès aux provinces du nord, ce qui les a aidés à planifier et à mener diverses activités de collecte de données portant notamment sur l'évaluation des disponibilités alimentaires et des récoltes, l'étude de l'état nutritionnel et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples en 2008 et 2009. | La phase d'après recensement devra prévoir des activités supplémentaires en 2010 au titre du volet population et développement du programme de pays afin de : a) mieux doter le Bureau national de statistique de moyens d'analyse approfondie des données du recensement aux fins de la planification et de la formulation de politiques; b) mieux diffuser et exploiter les données du recensement; et c) permettre aux planificateurs et aux décideurs d'être mieux à même d'utiliser les données du recensement pour élaborer et suivre les plans et politiques d'aide humanitaire et de développement, et assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au niveau national. Le FNUAP renforcera ses partenariats avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation mondiale de la Santé au titre du volet santé procréatrice du programme de pays, afin de continuer à assurer des services de soins obstétriques d'urgence et néonataux dans 11 comtés qui avaient bénéficié de son soutien au cours de la période 2007-2009, services qu'il étendra à de nouveaux comtés, qu'une évaluation de la vulnérabilité prévue en 2009 permettra de déterminer. La stratégie nationale actualisée de santé procréatrice définira l'orientation de cette assistance dans le cadre de laquelle les soins de santé primaires occuperont une place de choix grâce à la construction de dispensaires dans les villages. Compte tenu de l'évaluation des projets pilotes menés en 2008 et 2009, le FNUAP aidera également à transposer les programmes de planification familiale et de sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation à une plus grande échelle. |

Tableau 1
Prolongations des programmes de pays du FNUAP approuvées par la Directrice exécutive (suite)

| Pays | Période sur laquelle portait le programme à l'origine | Période de la prolongation proposée | Motifs et explications | | |
|--------------------------------|---|-------------------------------------|--|---|---|
| | | | Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies | Évolution politique du pays | Mise en œuvre et/ou questions diverses |
| Iran (République islamique d') | 2005-2009 | 2010 | Le nouveau cycle du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement était censé couvrir la période 2010-2014. Mais, après son amorce en mai 2008, l'équipe de pays des Nations Unies, par l'intermédiaire du Coordonnateur résident et le Ministère des affaires étrangères, en sa qualité d'organisme de coordination national, a, à l'issue de pourparlers, convenu de poursuivre la mise en œuvre du Plan-cadre en cours jusqu'à ce que le Gouvernement ait défini ses nouvelles priorités au titre du cinquième plan de développement national (2010-2014), d'où la nécessité de prolonger le programme de pays d'un an jusqu'en 2010. | Le cinquième plan de développement national du Gouvernement (2010-2014) est en cours d'élaboration. | Le programme de pays du FNUAP en cours offre un cadre approprié à tous les projets d'appui du FNUAP exécutés en Iran (République islamique d'). Le FNUAP poursuivra ses activités dans les domaines clés du programme jusqu'à la fin de 2010. |

Tableau 2
Prolongations des programmes de pays du FNUAP pour lesquelles l'approbation du Conseil d'administration est sollicitée

| Pays | Période sur laquelle portait le programme à l'origine | Période de la prolongation proposée | Motifs et explications | | |
|-------------|---|-------------------------------------|--|--|---|
| | | | Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies | Évolution politique du pays | Mise en œuvre et/ou questions diverses |
| Philippines | 2005-2009 | 2010-2011 | Le système des Nations Unies aux Philippines a convenu de prolonger le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de deux ans jusqu'en 2011, afin de l'aligner sur le prochain plan de développement à moyen terme du Gouvernement, censé être établi au début de l'année 2011 au plus tard. Les organismes du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement aux Philippines demandent donc que leurs programmes de pays respectifs soient prolongés de deux ans jusqu'en 2011. | La période du plan de développement national en cours s'étale de 2004 à mai 2010. La nouvelle administration mettra la dernière main au prochain plan de développement qui couvrira la période de 2010-2016, à l'issue de l'élection présidentielle prévue en juillet 2010. Le Gouvernement a demandé que le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement soit prolongé de deux ans afin de le faire coïncider avec le prochain cycle de planification nationale. | Au cours de la période de prolongation de deux ans du programme de pays, le FNUAP étendra sa présence à tous les villages relevant de chacune des 30 municipalités visées ainsi que dans une ville ciblée afin d'accroître au maximum l'impact du programme de pays. Par ailleurs, le FNUAP lancera de nouvelles initiatives pilotes dans certains domaines tels que le financement de l'offre, la formation d'accoucheuses traditionnelles qualifiées et la programmation conjointe. Le FNUAP aidera également, au titre des programmes conjoints, d'autres endroits retenus, à bénéficier d'un financement multilatéral. Le programme de pays actuel offre un cadre approprié aux projets et activités du FNUAP jusqu'à la fin de 2011. |